



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ FINANCIER

**Cent trente-sixième session**

**Rome, 8 – 9 février 2011**

**Note d'information sur le financement du  
mécanisme de gestion de la sécurité**

Prière d'adresser toute question relative à la teneur du document à:

**M. Mick Lorentzen**

**Directeur de la Division de la sécurité sur le terrain**

**Programme alimentaire mondial**

**Tél: +3906 6513 2343**

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. Les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

### **RÉSUMÉ**

- La Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité est présentée au Conseil pour information. Ce document renseigne sur la participation du PAM aux coûts du Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies au titre de la sécurité sur le terrain, sur les autres coûts liés à la sécurité encourus par le PAM pendant l'exercice biennal en cours et sur le Fonds d'urgence pour la sécurité.
- L'examen stratégique de 2010 se rapportant à la question de la sécurité pour le PAM indique comment le PAM fera face aux nouvelles difficultés dans le domaine de la sécurité.
- Cette note d'information fournit des renseignements généraux et justificatifs se rapportant au quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011.

### **ORIENTATIONS DEMANDÉES AU COMITÉ FINANCIER DE LA FAO**

- Le Comité financier est prié de prendre note du document intitulé "Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité" et de l'entériner en vue de sa présentation pour information au Conseil d'administration.

#### **Projet d'avis**

**Conformément à l'article XIV du Statut du PAM, le Comité financier de la FAO prend note du document intitulé "Note information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité".**

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 14–16 février 2011**

## **QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION**

**Point 12 de l'ordre du  
jour**

*Pour information\**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.1/2011/12-B**  
10 janvier 2011  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **NOTE D'INFORMATION SUR LE FINANCEMENT DU MÉCANISME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ**

\* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, ODF\* et Coordonnateur M. M. Lorentzen tél.: 066513-2343  
du PAM pour les questions de  
sécurité:

Fonctionnaire principal chargé de la M. S. Gluning tél.: 066513-2177  
sécurité, ODF:

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Division de la sécurité sur le terrain

## RÉSUMÉ

Le présent document fournit des informations sur la participation du PAM aux coûts du Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies au titre de la sécurité sur le terrain, sur les autres coûts liés à la sécurité encourus par le PAM pendant l'exercice biennal en cours et sur le Fonds d'urgence pour la sécurité.

L'examen stratégique de 2010 se rapportant à la question de la sécurité pour le PAM indique comment le PAM fera face aux nouvelles difficultés dans le domaine de la sécurité. Le PAM continue de mettre l'accent sur le fait qu'il faut pouvoir assurer une gestion réactive de la sécurité, ce qui requiert:

- a) d'établir une structure de gestion de la sécurité bien définie;
- b) d'assurer la formation de tout le personnel du PAM aux questions de sécurité;
- c) de continuer de mettre l'accent sur le renforcement et la mise en œuvre de la gestion des risques en matière de sécurité;
- d) de partager les informations et de coordonner les mesures prises dans le domaine de la sécurité;
- e) de disposer en interne des capacités adéquates pour analyser l'information;
- f) d'intégrer la gestion des risques sécuritaires à la gestion des risques institutionnels.

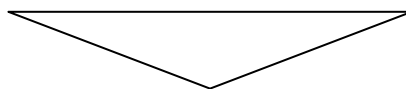
La Division de la sécurité sur le terrain continuera d'appuyer le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité et de se concerter avec lui. Le système de gestion de la sécurité interne désormais en place au PAM permettra à la Division de la sécurité sur le terrain de bien fonctionner et de demeurer flexible.

Selon la formule de partage des coûts établie avec le Département de la sûreté et de la sécurité, la participation du PAM pour 2010-2011 devrait s'élever à 24,4 millions de dollars É.-U.; ce montant comprend les coûts afférents aux postes de trois des conseillers régionaux du PAM en matière de sécurité. En interne, le budget administratif et d'appui aux programmes englobe les postes du Directeur de la Division de la sécurité sur le terrain, d'un fonctionnaire principal chargé de la sécurité et de deux analystes spécialistes des questions de sécurité travaillant au Siège. En outre, 17 postes supplémentaires au Siège sont financés à partir des 14,5 millions de dollars alloués au Fonds d'urgence pour la sécurité pour 2010; il faudrait disposer d'un poste supplémentaire pour appuyer le travail d'évaluation du niveau de protection contre les explosions et d'atténuation des effets de celles-ci effectué par le Comité pour la sécurité des locaux. Le PAM emploie également 54 agents de sécurité sur le terrain dont les postes sont financés au moyen des budgets alloués aux coûts d'appui directs, qui financent également une partie du matériel de sécurité et de sûreté. Le Fonds d'urgence pour la sécurité permet de compléter les achats d'équipement et de financer les mesures de protection des locaux; en 2010, il a permis de fournir des biens et services à 40 bureaux de pays et au Siège. Des dépenses supplémentaires sont nécessaires pour élargir et maintenir en état le nouveau système mondial de gestion et d'analyse des données relatives à la sécurité et le système de géolocalisation par satellite du parc de véhicules.

La Division de la sécurité sur le terrain prévoit de former chaque année jusqu'à 2 500 membres du personnel aux questions de sécurité, et appuie également la formation des chauffeurs et des coordonnateurs pour les questions de sécurité, ainsi que la formation aux premiers secours. Le Comité pour la sécurité des locaux autorise les dépenses au titre du Fonds d'urgence pour la sécurité aux fins de: i) déplacer les bureaux du PAM pour des raisons de sécurité; ii) mener certains travaux d'infrastructure ne relevant pas des normes minimales de sécurité opérationnelle; et iii) procéder aux travaux visant à atténuer les effets des explosions et à d'autres travaux de prévention, requis pour les nouveaux locaux. En 2010, l'équipe technique sur le terrain a directement appuie 26 bureaux de pays.

Pour remplir ses objectifs en matière de sécurité, le PAM a besoin d'une équipe solide. Grâce au soutien sans faille du Conseil, la Division de la sécurité sur le terrain se trouve désormais mieux à même de faire face aux problèmes de plus en plus nombreux auxquels le PAM se heurte sur le plan de la sécurité; la viabilité est une importante préoccupation. Les montants supplémentaires demandés pour 2011 s'élèvent à 8,6 millions de dollars au titre du transfert de certains bureaux et de l'atténuation des effets des explosions et à 7,6 millions de dollars au titre de la gestion de la sécurité et des normes minimales de sécurité opérationnelle, soit un montant total de 16,2 millions de dollars, auquel seront soustraits les crédits éventuellement reportés de 2010.

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil prend note du document intitulé "Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.1/2011/12-B).

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## CONTEXTE

1. À sa session annuelle de 2010, le Conseil a pris note du document intitulé "Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2010/13-E) et de ce que le Secrétariat s'engageait à le tenir régulièrement informé des progrès réalisés et à lui signaler tout changement significatif qui modifierait la quote-part du PAM ou toucherait le mécanisme de partage des coûts.
2. Le présent document fournit des informations sur la participation du PAM aux coûts du Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies au titre de la sécurité sur le terrain, y compris leur financement, sur les autres coûts liés à la sécurité encourus par le PAM pendant l'exercice biennal en cours et sur le Fonds d'urgence pour la sécurité. Il renseigne également sur les montants supplémentaires requis au titre de ce Fonds.

## EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SÉCURITÉ DU PAM SUR LE TERRAIN

3. Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, conformément aux recommandations du Groupe indépendant sur la sûreté et la sécurité du personnel et des locaux des Nations Unies dans le monde entier présentées au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) le 9 juin 2008, le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies mettra en œuvre le nouveau système de niveaux de sécurité. Conjugué à la nouvelle politique en matière de gestion des risques sécuritaires des Nations Unies et à l'organisation générale des responsabilités, le système de niveaux de sécurité fournit les directives permettant d'appliquer pleinement l'approche suivie par le système des Nations Unies en matière de sécurité, à savoir qu'il ne peut y avoir de programme sans sécurité, ni de sécurité sans ressources, et articule la ferme volonté du PAM de trouver "comment rester".
4. Le document présenté au Conseil d'administration à sa session annuelle de 2010 contenait un examen stratégique de la sécurité du PAM sur le terrain, détaillant la manière dont le PAM allait relever les nouveaux défis en matière de sécurité. Le PAM continue de mettre l'accent sur le fait qu'il importe de disposer d'une structure de gestion des risques souple et réactive face aux nouveaux besoins et aux situations d'urgence. En plus d'interventions rapides et efficaces, il faut:
  - disposer d'une structure de gestion de la sécurité bien définie comprenant un système de communication et une chaîne hiérarchique, dans le cadre de laquelle les rôles et les responsabilités sont bien compris;
  - former aux questions de sécurité les cadres supérieurs, les responsables de la sécurité, les agents de sécurité et d'autres membres du personnel du PAM;
  - continuer de mettre l'accent sur les normes minimales de sécurité opérationnelle axées sur la gestion des risques sécuritaires, les missions d'évaluation de la sécurité, les évaluations du niveau de protection contre les explosions et la modernisation des locaux;
  - partager les informations et coordonner les mesures prises en matière de sécurité, y compris la formation assurée avec les partenaires;
  - disposer en interne de la capacité de collecter, d'analyser et de diffuser des données afin de déceler les menaces potentielles et d'appuyer la planification des opérations;

- intégrer la gestion des risques sécuritaires à la gestion des risques institutionnels, en coordination avec la Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle et l'Unité de la planification préalable des secours.
5. Cette stratégie permettra à la Division de la sécurité sur le terrain du PAM de continuer à fournir un appui opérationnel aux directeurs régionaux et aux directeurs de pays, qui sont les principaux responsables de la sécurité sur le terrain. En collaboration avec le Département de la sûreté et de la sécurité, la Division continuera d'élaborer et d'appliquer des politiques, des programmes et des directives rationnels en matière de sécurité interne et de dispenser une formation y afférent en vue d'assurer la sûreté et la sécurité du personnel et des opérations. Afin d'éviter les doubles emplois et de faire des économies, la Division continuera d'appuyer le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité. Gérer les risques au lieu de chercher à les éviter aidera le PAM à continuer de travailler dans des conditions de sécurité difficiles; il est donc vital de rigoureusement mettre en œuvre la gestion des risques sécuritaires et de définir ce qu'est un risque acceptable.
  6. La dotation en personnel a été examinée en 2010; des postes supplémentaires ont été pourvus dans les domaines de la formation et de l'analyse des informations. Selon les prévisions, la dotation en personnel demeurera la même en 2011, voire augmentera. La structure en place en matière de gestion de la sécurité, qui comprend la formation, l'analyse des informations et la gestion des risques, garantira le bon fonctionnement de la Division et continuera de répondre aux besoins du PAM sur le plan de la sécurité.

---

## **PARTICIPATION AUX COÛTS DU DÉPARTEMENT DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TITRE DE LA SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN EN 2010–2011**

7. À sa première session ordinaire de 2005, le Conseil est convenu que le PAM apporterait son appui au Secrétaire général de l'ONU pour mettre en place un système renforcé et uniformisé de gestion de la sécurité du personnel des Nations Unies partout dans le monde (WFP/EB.1/2005/10).
8. Le budget approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies (A/64/6/Sect.34/Add.1) au titre des activités cofinancées du Département de la sûreté et de la sécurité en matière de sécurité sur le terrain s'élevait à 209,9 millions de dollars pour l'exercice biennal 2010-2011, contre 174,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Ce montant ne comprend pas l'assurance contre les actes de malveillance, que le PAM n'a pas souscrite.
9. Selon la formule de partage des coûts en vigueur, la participation du PAM aux coûts du Département de la sûreté et de la sécurité pour 2010-2011 devrait s'élever à 24,4 millions de dollars. Ce montant est calculé sur la base d'un effectif de 10 809 agents sur le terrain, comme indiqué dans le document sur la participation aux coûts pour les activités cofinancées établi par le Conseil des chefs de secrétariat (CEB/2009/HLCM/FB/8).
10. Le tableau 1 présente le budget du Département de la sûreté et de la sécurité correspondant aux coûts partagés pour les exercices allant de 2002 à 2011.



	<b>Coûts liés à la sécurité sur le terrain/système des Nations Unies (montant total pour le Département de la sûreté et de la sécurité)</b>	<b>Part des coûts liés à la sécurité sur le terrain incombant au PAM</b>
2002–2003	42,9	6,5
2004–2005	113,1	13,2
2006–2007	172,3	20,2 <sup>a</sup>
2008–2009	174,4 <sup>c</sup>	17,3
2010–2011	209,9 <sup>d</sup>	24,4 <sup>b</sup>

<sup>a</sup> Crédit de 3,2 millions de dollars reçu en 2006.

<sup>b</sup> Crédit de 1,4 million de dollars reçu en 2010.

<sup>c</sup> Selon le budget du Département de la sûreté et de la sécurité proposé pour 2010-2011.

<sup>d</sup> Projection encore à l'étude au Département de la sûreté et de la sécurité.

11. Le Conseil a approuvé l'utilisation du Fonds général pour financer la quote-part due au Département de la sûreté et de la sécurité pour l'exercice 2010-2011 (WFP/EB.2/2009/5-A/1). La part incombant au PAM pour 2010-2011 devrait s'élever à 24,4 millions de dollars. Comme précédemment, tout reliquat non dépensé au titre des coûts partagés sera crédité aux organismes participants. Pour l'exercice biennal 2010-2011, la part du PAM dans les coûts liés à la sécurité sur le terrain des organismes des Nations Unies comprend le financement de trois postes de conseiller régional en matière de sécurité<sup>1</sup>, dont les titulaires seront chargés d'appuyer les bureaux régionaux et les bureaux de pays, d'assurer le suivi de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle, de coordonner les activités et la formation touchant la sécurité, d'établir des rapports et de faire des analyses, d'appliquer des mesures de prévention et d'intervenir en cas d'urgence.
12. En tant que membre du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, le PAM donnera des orientations au sujet des besoins opérationnels liés au mécanisme de sécurité sur le terrain. Il continuera de travailler avec le Département de la sûreté et de la sécurité et d'autres réseaux interorganisations chargés de la sécurité afin de mettre au point une stratégie et des mécanismes d'exécution se rapportant à un système mondial de gestion de la sécurité, et d'éviter tout chevauchement avec les activités de la Division de la sécurité sur le terrain. Pour ce faire, le Département de la sûreté et de la sécurité est déterminé à communiquer régulièrement des rapports sur la répartition des postes cofinancés.

## COÛTS INTERNES DU PAM RELATIFS À LA SÉCURITÉ

13. Outre les coûts afférents à sa participation au système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies, le PAM doit prendre à sa charge d'importants coûts internes liés à la sécurité dans le cadre de sa mission.

<sup>1</sup> Ces conseillers seront en poste dans les bureaux régionaux de Bangkok, du Caire et de Johannesburg.

## Agents de sécurité sur le terrain

14. Le Directeur de la Division de la sécurité sur le terrain, un fonctionnaire principal chargé de la sécurité et deux analystes spécialistes des questions de sécurité en poste au Siège sont rémunérés au titre du budget administratif et d'appui aux programmes; les postes d'autres membres du personnel du Siège sont financés à partir des 14,5 millions de dollars alloués au Fonds d'urgence pour la sécurité pour 2010. Les postes de trois des cinq responsables régionaux de la sécurité habilités à coordonner la gestion de la sécurité sont financés au titre des coûts partagés, et les deux autres le sont au titre du Fonds d'urgence pour la sécurité. Le PAM emploie actuellement 54 agents de sécurité sur le terrain, postes qui sont tous financés au titre du budget des coûts d'appui directs.

## Équipement de sécurité/conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle

15. Conformément aux recommandations formulées à l'issue de l'évaluation des menaces et des risques propres aux bureaux de pays, ceux-ci sont dotés d'équipements de sûreté et de sécurité afin qu'ils soient en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle. Ces équipements sont financés en partie au titre du budget des coûts d'appui directs des projets. Les infrastructures et le matériel de communication nécessaires aux fins de la sécurité, comme les radios à très haute fréquence, sont également financés au titre des budgets des coûts d'appui directs. Lorsque le montant alloué pour couvrir les coûts d'appui directs d'un projet est insuffisant pour couvrir les coûts afférents à la sécurité, une allocation du Fonds d'urgence pour la sécurité vient compléter le financement.
16. Les coûts liés à la sécurité dans le cadre des évacuations et des réinstallations et la part des coûts assumés par le Département de la sûreté et de la sécurité pour assurer localement la sécurité sont couverts par les budgets des coûts d'appui directs. Dans certains lieux d'affectation, des mesures supplémentaires peuvent être prises pour assurer la sécurité des domiciles, avec l'approbation de l'équipe chargée de la sécurité au niveau du pays; ces mesures sont également financées au titre des budgets des coûts d'appui directs.

---

## RAPPORT SUR LE FONDS D'URGENCE DU PAM POUR LA SÉCURITÉ

17. Après avoir examiné les documents intitulés "Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009" (WFP/EB.A/2008/6-C/1) et "Note d'information sur la mise en œuvre du mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2008/13-D), le Conseil a approuvé l'utilisation d'un montant de 5 millions de dollars, prélevé sur le Fonds général, pour créer le Fonds d'urgence pour la sécurité, afin que puissent être prises le cas échéant les mesures de sécurité les plus urgentes. Par ailleurs, après avoir examiné le document intitulé "Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009" (WFP/EB.2/2008/5-A/1/Rev.1), le Conseil a approuvé l'ouverture d'un crédit supplémentaire d'un montant de 22,5 millions de dollars pour 2009. En application de la décision 2009/EB.2/5, le solde de ce budget pour 2008-2009, soit 14,5 millions de dollars, a été ensuite reporté.
18. Le tableau 2 fait apparaître les dépenses imputées au Fonds d'urgence pour la sécurité en 2010 et les montants qui devraient être nécessaires en 2011. Les gros travaux d'infrastructure sont financés séparément et doivent être approuvés par le Comité pour la sécurité des locaux. En 2010, le Fonds d'urgence pour la sécurité a permis de financer le transfert de certains bureaux et l'atténuation des effets des explosions, des évaluations du niveau de protection contre les explosions, l'achat d'équipement de sécurité, la protection

des installations, la formation, des évaluations des conditions de sécurité et la dotation en personnel.

<b>TABLEAU 2 : FONDS D'URGENCE POUR LA SÉCURITÉ 2010–2011</b> <i>(en dollars É.-U.)</i>		
	<b>Engagements pour 2010*</b>	<b>Crédits nécessaires pour 2011</b>
<b>Gestion de la sécurité et normes minimales de sécurité opérationnelle</b>		
Dotation en personnel	2 161 295	2 500 000
Consultants	457 261	500 000
Équipement	1 834 056	2 500 000
Mesures de protection des installations	226 447	500 000
Formation	638 560	1 000 000
Évaluation des risques en matière de sécurité	83 860	250 000
Évaluation du niveau de protection contre les explosions	296 056	400 000
<b>Gros travaux d'infrastructure</b>		
Transfert de bureaux et atténuation des effets des explosions	2 776 743	8 590 981
<b>TOTAL</b>	<b>8 474 278</b>	<b>16 240 981</b>

\* Source: Système mondial et réseau d'information du PAM II (WINGS II), 23 novembre 2010.

### **Dotation en personnel**

19. En 2010, le Fonds d'urgence pour la sécurité a permis de financer 17 postes relatifs à la sécurité, parmi lesquels un poste de fonctionnaire principal chargé d'élaborer des orientations et du matériel pédagogique, un poste de chargé de la sécurité, pour aider le Comité pour la sécurité des locaux à formuler des recommandations sur l'atténuation des effets des explosions et à y donner suite, deux postes de conseiller pour la sécurité pour répondre aux besoins opérationnels, quatre postes de responsable de la sécurité pour assurer la sensibilisation aux questions de sécurité, un poste d'analyste de la sécurité pour renforcer la capacité d'analyse de la Division de la sécurité sur le terrain, un poste de chargé de l'administration et deux postes d'assistant administratif. En outre, le Comité pour la sécurité des locaux a approuvé le financement des postes ci-après: un responsable des programmes de sécurité, deux ingénieurs, un chargé des achats et un assistant administratif.
20. Le Fonds d'urgence pour la sécurité permettra de maintenir ces postes relatifs à la sécurité en 2011. Il est indispensable de prévoir un poste supplémentaire pour appuyer l'évaluation et l'atténuation des effets des explosions.

### **Équipement et mesures de protection des installations**

21. Le Fonds d'urgence pour la sécurité fournit aux bureaux de pays le financement dont ils ont besoin pour se conformer aux normes minimales de sécurité opérationnelle. En 2010, 40 bureaux de pays et le Siège ont ainsi pu protéger leurs bâtiments et s'équiper en matériel de télécommunications, en film pare-souffle, en gilets pare-balles, en matériel de contrôle d'accès et en véhicules blindés. D'autres équipements requis au titre des normes minimales de sécurité opérationnelle ont également été fournis à 23 bureaux de pays, comme du

matériel de lutte contre les incendies, des systèmes d'alarme et du matériel médical. D'après une évaluation de la conformité aux normes minimales de sécurité opérationnelle réalisée à l'échelle mondiale en 2010 par la Division de la sécurité sur le terrain, les opérations du PAM sont à présent conformes à 92 pour cent, et le Programme continue de s'efforcer de s'y conformer pleinement. La Division de la sécurité sur le terrain continuera de collaborer avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays pour faire en sorte que les mesures de sécurité nécessaires soient en place. Les bureaux qui ne se conforment pas encore à 100 pour cent aux normes minimales recevront des fonds et un appui technique.

### **Système mondial de gestion et d'analyse des données relatives à la sécurité**

22. Dans le cadre du portail du module de la logistique, la Division de la sécurité sur le terrain a élaboré le système de gestion et d'analyse des données relatives à la sécurité, qui permet aux fonctionnaires et aux coordonnateurs chargés de la sécurité de collecter, stocker, analyser et présenter des données sur la sûreté et la sécurité du personnel, des actifs et des opérations du PAM. Il a été suggéré que certains éléments de ce système et des informations de référence soient mis à la disposition d'autres organismes des Nations Unies, du Département de la sûreté et de la sécurité et des partenaires coopérants dans le cadre de l'initiative "Sauver des vies ensemble".
23. Compte tenu des exigences de confidentialité, les données stockées dans ce système doivent rester sous le contrôle total du PAM. Un système solide, fiable et extensible permettra d'assurer un partage des données en toute sécurité, même lorsque le volume de données augmentera, et facilitera l'accès des utilisateurs externes au PAM à certains renseignements. Pour ce faire, il faudra accroître les capacités de stockage et celles des serveurs; les coûts requis pour rendre le système accessible à d'autres partenaires et organismes seront compris dans les dépenses d'équipement. Si le Département de la sûreté et de la sécurité, d'autres organismes des Nations Unies et la communauté humanitaire dans son ensemble venaient à utiliser ce système, il en résulterait des coûts de conception ainsi que des coûts de gestion et de stockage des données; ces derniers pourraient être recouverts grâce à l'imposition de frais d'utilisation.

### **Gestion des outils de traçage terrestre**

24. En 2010, un système de traçage des véhicules par satellite a été mis en place dans 12 pays, couvrant ainsi 75 pour cent des pays à haut risque. Plus de 950 unités de traçage ont été installées et offrent un suivi en temps réel ainsi qu'un dispositif d'alarme silencieux qui se déclenche en cas d'urgence. Au Soudan, cinq véhicules ont ainsi pu être récupérés en 2010. La valeur des véhicules récupérés est supérieure au coût du système. Tous les pays à moyen et à haut risques devraient être équipés de dispositifs de traçage d'ici à la fin 2011. La Division de la sécurité sur le terrain prévoit d'en doter tous les véhicules, afin de gérer la sécurité du parc de façon uniforme.

### **Formation**

⇒ *Sensibilisation aux questions de sécurité*

25. Une formation actualisée est prévue pour tous les bureaux régionaux début 2011. Les formateurs portent également la casquette de conseiller des agents de sécurité sur le terrain lorsqu'ils se rendent dans les bureaux de pays. Jusqu'à 2 500 membres du personnel seront formés en 2011 et 2012; la Division de la sécurité sur le terrain prévoit d'organiser des remises à niveau tous les deux ou trois ans.

⇒ *Formation des conducteurs*

26. La Division de la sécurité sur le terrain a organisé une formation des conducteurs avec le Bureau d'appui sur le terrain et en situation d'urgence. Cette formation porte notamment sur le système de traçage des véhicules par satellite et permet de veiller à ce que les aspects humains et techniques de la sécurité des véhicules soient liés. Le programme prévoit une formation des formateurs destinée au personnel recruté sur le plan national; fin 2010, 503 conducteurs avaient été formés, dont 104 en tant que formateurs. En 2011 et 2012, le programme mettra l'accent sur le Moyen-Orient et l'Afrique de l'Ouest.

⇒ *Formation des coordonnateurs chargés de la sécurité dans les pays*

27. Conformément à la circulaire de la Directrice exécutive sur la sécurité et à l'organisation générale des responsabilités au PAM, dans les pays où aucun chargé de la sécurité du PAM n'est en poste, des coordonnateurs aident les directeurs de pays à gérer la sécurité. Auparavant, la Division de la sécurité sur le terrain organisait pour ces coordonnateurs des ateliers, ce qui était coûteux en temps et en argent. Avec le concours de la Division des ressources humaines, la Division de la sécurité sur le terrain conçoit actuellement à leur intention un cours d'accréditation par correspondance, afin de veiller à ce qu'ils disposent des connaissances de base sur leur rôle et leurs responsabilités; ce cours devrait être disponible d'ici à la mi-2011.

⇒ *Sécurité et sûreté en mission*

28. À la suite d'une évaluation des risques potentiels liés au référendum de janvier au Soudan, les membres du personnel travaillant au Sud-Soudan ont bénéficié d'une formation Sécurité et sûreté en mission, consacrée aux compétences requises en milieu hostile et aux premiers secours. Bien que cette formation soit gérée par le Département de la sûreté et de la sécurité, compte tenu du retard pris au Sud-Soudan, l'équipe du PAM chargée de la sécurité au Soudan a collaboré avec le Département et la Division de la sécurité sur le terrain pour constituer une deuxième équipe de formateurs; de ce fait, à la mi-novembre, plus de 80 pour cent du personnel du PAM dans la région avait pu recevoir la formation.

⇒ *Autres stages de formation*

29. En coopération avec l'unité médicale du PAM, les bureaux de pays ont répertorié les formateurs qualifiés aux premiers secours; les premiers secours et les techniques de réanimation font également partie de la formation Sécurité et sûreté en mission.

30. Le PAM a facilité l'accréditation des chargés de la sécurité à l'utilisation des trousseaux de secours, conformément aux exigences établies par le système des Nations Unies. En 2010, 35 chargés de la sécurité du PAM ont été accrédités. D'autres cours d'accréditation en matière de traumatologie seront dispensés en 2011.

⇒ *Ateliers destinés aux chargés de la sécurité du PAM*

31. En 2010, la Division de la sécurité sur le terrain a organisé deux ateliers à l'intention des chargés de la sécurité, pour garantir la compréhension et le respect des politiques et procédures du PAM et du système des Nations Unies en matière de sécurité; deux ateliers par an sont prévus pour 2011 et 2012. Ces ateliers favorisent en outre l'échange d'idées et de meilleures pratiques, afin que le PAM reste un pôle d'excellence dans le domaine de la gestion de la sécurité.

### **Missions d'évaluation de la sécurité**

32. Tous les deux ans, le PAM continuera de conduire des missions destinées à aider les bureaux de pays à déterminer les mesures de sécurité devant être prises dans les bureaux du Programme sur le plan matériel et dans le domaine des procédures. Ces missions viseront à: i) faire appliquer les procédures de sûreté et de sécurité propres aux pays; ii) améliorer la sécurité des bâtiments; iii) maîtriser les procédures de contrôle d'accès; iv) doter les véhicules de dispositifs de protection. En 2010, des consultants issus du fichier de candidats du PAM ont mené des missions d'évaluation de la sécurité dans huit pays, tandis que des fonctionnaires régionaux chargés de la sécurité en ont conduit 18. Les directeurs de pays ont reçu le rapport établi à l'issue de la mission d'évaluation de la sécurité et les recommandations formulées à cette occasion; la Division de la sécurité sur le terrain veille à ce qu'il soit donné suite à ces recommandations.
33. Plus de 40 bureaux de pays n'ont pas fait l'objet d'une mission d'évaluation de la sécurité ces deux dernières années. Pour combler cette lacune, la Division de la sécurité sur le terrain effectuera davantage de missions en 2011 qu'en 2010, en puisant dans le fichier de candidats et en faisant appel à des fonctionnaires régionaux chargés de la sécurité, et en s'attachant à veiller à ce que le PAM réponde aux objectifs fixés en matière de sécurité et à ce que toutes les politiques et procédures de sécurité soient pleinement mises en œuvre.

### **Transfert de bureaux et mesures d'atténuation des effets des explosions**

34. Le Comité pour la sécurité des locaux se compose de hauts fonctionnaires en poste au Siège et dans des bureaux régionaux, et est présidé par le Directeur de l'Administration générale. Il conseille ce dernier, supervise la sécurité des installations utilisées par le personnel du PAM et autorise les dépenses du Fonds d'urgence pour la sécurité concernant:
- i) le transfert de bureaux du PAM du fait de risques de sécurité;
  - ii) d'importantes améliorations des infrastructures de sécurité, notamment en matière d'évaluation du niveau de protection contre les explosions et d'atténuation des effets de celles-ci, allant au-delà des critères établis par les normes minimales de sécurité opérationnelle;
  - iii) la conception et la réalisation dans les nouvelles installations des aménagements requis pour atténuer les effets des explosions et d'autres risques.
35. Le groupe d'étude chargé de la sécurité des locaux, composé de membres de la Division de la sécurité sur le terrain et de la Sous-Division de la gestion des infrastructures et des équipements, assure un appui administratif. En 2010, son équipe technique sur le terrain a directement appuyé 26 équipes chargées, dans les bureaux de pays, de mener à bien le transfert des bureaux et les travaux d'atténuation des risques; une partie seulement de ces activités a nécessité de faire appel au Fonds d'urgence pour la sécurité. Conformément aux priorités du Département de la sûreté et de la sécurité, le groupe d'étude appuie les opérations en Afghanistan, au Pakistan et en Somalie en mettant à leur disposition ses compétences spécialisées, en leur adressant des recommandations concernant le financement et en offrant d'autres ressources encore.
36. Les dépenses effectives en 2010 ont été inférieures aux prévisions pour deux raisons:
- i) une proposition concernant la mise à la disposition du PAM de bureaux à Bagdad a été réévaluée en raison des coûts élevés, et une solution plus économique a été trouvée;
  - ii) des projets à Kaboul, à Mogadiscio et ailleurs ont été réévalués en raison des difficultés posées par les conditions de sécurité. Les projets menés à Kaboul et à Mogadiscio devraient progresser en 2011.

37. Parmi les projets achevés figure la construction de nouveaux bureaux de pays à Amman et à Islamabad, où les membres du personnel sont déjà installés.
38. À la rubrique "Transfert de bureaux et atténuation des effets des explosions", le tableau 2 fait apparaître les coûts prévus pour achever complètement les principaux travaux liés au transfert des bureaux et à l'atténuation des risques en 2011; ces travaux visent à faire face aux problèmes opérationnels qui se posent en Afghanistan et en Somalie, à l'évolution de la situation en Ouganda et aux problèmes qui apparaissent au Tchad et en Éthiopie. En Afghanistan, des initiatives visant à mettre à disposition des espaces de vie et de travail sûrs à Kaboul, Mazar-e-Sharif, Herat et Kandahar seront en partie financées par le Fonds d'urgence pour la sécurité, mais des travaux généraux de construction et de rénovation seront également nécessaires. Cette entreprise sera gérée comme un tout. Compte tenu des conditions de travail difficiles et instables en Somalie, disposer d'installations correctement protégées contre les explosions et les armes de gros calibre à Mogadiscio, à Galkayo et dans d'autres lieux est une priorité.

---

## CRÉDITS NÉCESSAIRES EN 2011

39. À sa session annuelle de 2010, le Conseil a été saisi d'un document indiquant les crédits nécessaires pour 2010-2011 et informé que la mise en œuvre de toutes les mesures de gestion de la sécurité nécessiterait que les dépenses requises soient effectués plus rapidement. Les coûts associés à la gestion de la sécurité et aux normes minimales de sécurité opérationnelle ont été distingués de ceux liés aux gros travaux d'infrastructure associés au transfert des bureaux et à l'atténuation des effets des explosions, qui doivent être approuvés par le Comité pour la sécurité des locaux.
40. Fin 2010, la part du Fonds d'urgence pour la sécurité allouée à la gestion de la sécurité et aux normes minimales de sécurité opérationnelle avait été engagée dans une large mesure. Peu de fonds avaient été engagés pour le transfert des bureaux et l'atténuation des effets des explosions; or, des fonds devront être alloués à des plans particulièrement coûteux tels que l'atténuation des effets d'explosions jugées à haut risque en Afghanistan et au Pakistan. Un montant supplémentaire de 8,6 millions de dollars sera nécessaire au titre du transfert des bureaux et de l'atténuation des effets des explosions en 2011, de même qu'un montant de 7,6 millions de dollars pour la gestion de la sécurité et la conformité aux normes minimales de sécurité opérationnelle. Les crédits reportés de 2010 viendront en déduction du montant total.

---

## PROCHAINES ÉTAPES

41. Pour répondre aux objectifs du PAM en matière de sécurité, l'équipe chargée de la sécurité devra être solide. Grâce au soutien indéfectible du Conseil, la Division de la sécurité sur le terrain se trouve désormais mieux à même de faire face aux problèmes de sécurité croissants que le PAM rencontre, mais la viabilité demeure un problème de taille. Si l'on continuera à solliciter des fonds supplémentaires auprès du Conseil pour assurer la continuité des opérations, il faudra toutefois trouver des sources de financement durable à long terme, et sensibiliser les États Membres aux questions de sécurité.

42. Pour assurer la coordination des efforts en vue de maximiser l'effet des opérations du PAM, la Division de la sécurité sur le terrain continuera de participer activement au Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, au Comité permanent interorganisations, au groupe de travail du Comité de haut niveau sur la gestion chargé de renforcer le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies et à d'autres groupes chargés de la sécurité et de la sûreté dans le système des Nations Unies.
43. La Directrice exécutive continuera d'appuyer les efforts faits par le Secrétaire général pour mettre en place un système renforcé et uniformisé de gestion de la sécurité du personnel des Nations Unies partout dans le monde, et pour sensibiliser les États Membres et les chefs de secrétariat au fait que l'Assemblée générale devrait allouer au système de gestion de la sécurité un financement imputé au budget ordinaire de l'ONU.
44. Le Secrétariat informera chaque année le Conseil sur le mécanisme de gestion de la sécurité dans le système des Nations Unies et ses incidences financières, notamment la quote-part incombant au PAM.



---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

- ONU            Organisation des Nations Unies
- WINGS II     Système mondial et réseau d'information du PAM II